janvier 2013

DLR

Accueil / BATIDISTRIBUTION / Location / Organismes professionnels

Le DLR prépare les loueurs à la résistance

Le 4 décembre dernier, pour sa vingtième journée nationale de la location, le DLR avait choisi d'Optimiser l'entreprise dans un environnement difficile. Compte tenu de la situation de l'activité, marquée par une croissance atone, le syndicat a donc pris le pari de donner à ses adhérents les moyens de résister.

Pour les aider dans la meilleure stratégie à adopter, plusieurs intervenants se sont succédés et notamment un responsable d'un client grand compte et un ancien syndicaliste.`

Pour sa première participation, en tant que présidente, à la journée nationale de la location du DLR, Sonia Dubès a souhaité répondre aux principales préoccupations des loueurs, à commencer par l'environnement économique actuel. Comme chaque année, ce thème a été abordé par Nicolas Bouzou qui, d'après les prévisions de l'INSEE, a évoqué une nouvelle stagnation de l'activité jusqu'à la fin de l'année 2012, soit cinq trimestres consécutifs de croissance nulle « *du jamais vu depuis l'après-guerr*e ». De ce fait, les professions du DLR, les loueurs notamment, ont vu la progression de leur activité sensiblement ralentir depuis le début de l'année. L'activité location n'a pas baissé pour autant et a même affiché une progression de +3%. Ce sursaut est principalement dû à la résistance des travaux publics malgré le contrecoup du début d'année marqué par de fortes intempéries. « *La baisse pourrait bien avoir lieu au trimestre prochain* » tempère toutefois Nicolas Bouzou, baromètre Astérès-DLR du troisième trimestre 2012 à l'appui. « *Toutes professions confondues, 36% des adhérents au DLR estiment que leur chiffre d'affaires baissera au quatrième trimestre, contre seulement 13% anticipant une hausse* » . Quid donc de 2013â€¯!

Entre les différentes conférences organisées lors de cette journée, certains adhérents ont fait part du peu de visibilité quant à leur activité, leurs craintes, justifiées selon Nicolas Bouzou, étant celles d'une croissance atone, au moins pour le premier semestre. Il est vrai qu'au lendemain de ce rendez-vous annuel, l'environnement économique était marqué par de fortes incertitudes, le budget avancé par le Gouvernement étant particulièrement mal accueilli. Pour l'économiste, « *un choc fiscal se prépare. Nous, les économistes, sommes tous d'accord sur le fait que, pour réduire le déficit sans trop pénaliser la croissance, il est préférable de jouer davantage sur les dépenses que sur les recettes et que des réformes structurelles sont nécessaires. En proposant un Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, le Gouvernement envoie certes un signal positif aux entreprises. Cependant, elles ne sentiront les effets de cette mesure qu'à partir de 2014. Or, c'est dès à présent qu'elles auraient eu besoin d'un geste fort en matière fiscale pour maintenir l'emploi et investir* ». Preuve en est, selon le baromètre Astérè-DLR du troisième trimestre, les créations d'emplois demeurent gelées.

Sortir du « SCPCP »

Compte-tenu de ces perspectives moroses, Hervé Rebollo, secrétaire général du DLR, a tenu à encourager les loueurs adhérents à solliciter le syndicat pour toutes leurs problématiques sociales, juridiques, fiscales, normativesÂ… Il a ensuite laissé place à Michel Ducasse, membre du comité exécutif d'Eurovia qui a exposé la politique des clients grands-comptes vis à vis de la location dans le contexte économique actuel et notamment la mise en place des contrats cadres. « *Nos premiers contrats cadres ont été élaboré en 1997 pour une durée de trois ans et, les derniers signés arrivent à échéance en juin 2013. Pour les futurs appels d'offre, nous voulons, outre des conditions tarifaires intéressantes, la prise en compte de la*

prévention/santé/sécurité, de l'environnement et de l'éthique » a expliqué Michel Ducasse. Il s'est alors attardé sur plusieurs points à mettre en place avec les loueurs pour sortir du fonctionnement SCPCP, « si ça passe, ça passe » comme la simplification de la tarification avec seulement deux catégories de prix (l'une pour la location courte durée, l'autre pour la longue) au lieu de plusieurs barèmes appliqués généralement : location jusqu'à quatre jours, entre cinq et neuf jours, plus de neuf jours… Michel Ducasse a également attiré l'attention des loueurs sur l'importance de la dématérialisation, aussi bien papier que fiscale (envoi de factures électroniques reconnues par les administrations). « *Il est important que nous bénéficiions de plus de transparence, par exemple en faisant en sorte d'indiquer, chaque semaine, le suivi des jours d'utilisation ou encore de préciser si la durée de location a été atteinte pour éviter toute contestation* ».

Coopérer avec ses salariés

Pour permettre aux loueurs de préparer l'année 2013 dans les meilleures conditions, le DLR a également invité l'ancien secrétaire général du syndicat CFDT, Jean Kaspar qui est revenu sur l'évolution de la gestion du social dans la société et dans les sociétés. Il a ainsi exposé son opinion sur les relations syndicat-patronat en France qui sont, selon lui, « *basées uniquement sur la confrontation comme c'est aujourd'hui le cas dans les pays en voie de développement* ». Pour sortir de ce climat d'opposition, l'ancien syndicaliste propose aux confédérations syndicales et patronales d'éviter les sujets tabous comme la compétitivité des salariés, d'être plus flexibles car « les marchés ne sont pas rigides » mais surtout de simplifier le Code du Travail. « *Nous devons développer un réel partenariat car, dans l'environnement actuel, nous ne pouvons réussir seul. Il y a un besoin de coopérer et de dépasser le stade du conflit d'intérêt pour aller plus loin dans le bien vivre ensemble* ». Partant du principe que « *nous avons les syndicats et les patrons que nous méritons », l'ancien syndicaliste a proposé, pour sortir de ce statu quo typiquement français, sa propre définition de l'entreprise qui ne doit pas être considérée uniquement comme « un centre de production d'un bien ou d'un service* » mais plutôt comme « *une communauté d'hommes et femmes qui mettent en commun leur intelligence, leur savoir-faire et leur potentiel en vue de la production d'un bien ou d'un service* ».

ND